



NÉGOCIATION PACTE SOCIAL : LA CFDT ATTEND DES ENGAGEMENTS AMBITIEUX POUR LES POSTIERS



Une entreprise à la croisée des chemins

L'ère numérique a des conséquences profondes qui pèsent sur les métiers traditionnels de La Poste. Le futur Plan Stratégique devra répondre à ces mutations et saisir l'opportunité de l'émergence de nouveaux relais de croissance. Gage de l'équilibre financier du Groupe La Poste, il doit aussi viser à garantir l'emploi et les métiers de demain. **Pour la CFDT, ce plan doit être ambitieux et s'accompagner de mesures sociales tout aussi ambitieuses. C'est tout l'enjeu d'un accord sur le pacte social.**

Apporter des garanties fortes

Dans un contexte de crise sanitaire et économique, la priorité doit plus que jamais être donnée aux postiers afin de leur apporter de la visibilité de parcours de carrière et des garanties en termes d'emploi.

Ces garanties devront également passer par des ambitions renouvelées en matière de formation et de développement des compétences, une sécurisation des mobilités professionnelles et une meilleure visibilité sur les opportunités professionnelles

La Poste doit reconnaître l'engagement des postiers

Pour la CFDT, la politique RH doit permettre à tous de trouver, pour chaque moment important de sa carrière, les moyens de son développement professionnel. Ces « solutions RH » doivent être adaptées à la réalité locale du postier. Une certaine **latitude doit donc être laissée aux territoires**. Cependant cette **autonomie doit s'inscrire dans un cadre précis et contractualisé**.

LA CFDT DEMANDE À LA POSTE DES ENGAGEMENTS FORTS :

- Ne recourir à **aucun plan de départs collectifs contraints** ;
- **Conserver son modèle social** basé sur l'emploi à temps plein ;
- **Maintenir l'emploi au plus proche des territoires** par le développement des moyens et de l'accompagnement numérique ; ● **Développer une véritable gouvernance de l'emploi en territoire** ; ● Mettre **les moyens nécessaires à la disposition des acteurs de la filière RH** chargés de l'**accompagnement des postiers**.



Les travaux en cours sur la filière RH doivent être menés en concertation étroite avec les organisations syndicales et l'ensemble des acteurs.

Les métiers de l'accompagnement (Formation, CEP, EMRG, prévention, AS et IST) seront au cœur des transformations à venir.

Pour la CFDT, l'accord social devra produire ses effets au plus près des zones de vie des postières et des postiers ainsi que sur l'ensemble des activités du groupe

Il faut avancer avec méthode !

La Politique RH, véritable levier de performance, doit être au cœur des projets structurants. Elle ne doit pas être sacrifiée, sur l'autel des visions de court terme.

Cette politique RH ne pourra se déployer que si la filière RH se dote des outils nécessaires comme la mise en place d'une GPEC au plus proche des bassins de vie associant les acteurs de toutes les branches et filières métiers.

La Poste devra apporter des garanties fermes dans l'application de l'accord qui devra être lisible et compréhensible par tous. **Les engagements devront être chiffrés et budgétisés.** En outre, les managers s'engageant dans le développement professionnel de leurs collaborateurs devront bénéficier tant d'une reconnaissance que de garanties dans leurs CAP et leur contrat d'objectif.

La CFDT attend de La Poste qu'elle prenne pleinement ses responsabilités pour accompagner les postiers dans la transformation de leurs métiers.

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS



BULLETIN D'ADHÉSION À LA CFDT

COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

POUR VOUS CONTACTER

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone (personnel) :

Portable :

Email (personnel) :

Entreprise :

Établissement :

Code APE/NAF :

Activité ou convention collective :

Adresse :

Téléphone (professionnel) :

Fax (professionnel) :

Email (personnel) :

- Privé
- Employé / Ouvrier
 - Technicien / Agent de maîtrise
 - Cadre

- Public
- Grade / Groupe
 - Fonction
 - Cadre
 - Non cadre

Métier :

